

**PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE, DES MEMBRES DU
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-
CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 28 JANVIER 2010 À 19H00 À L'HÔTEL DE
VILLE DE RICHELIEU.**

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président, Ville de Chambly
Monsieur Donald Pelchat, vice-président, Ville de Richelieu
Madame Louise Lavigne, administratrice, Ville de Carignan
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan

Sont également présents :

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, Société Gestrans
Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jacques Deslauriers, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, Société Gestrans
Madame Josie Gagnon, Société Gestrans

Sont absents :

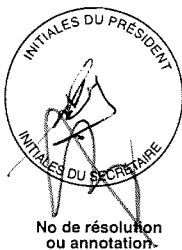
Monsieur Steeves Demers, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu

***Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil Intermunicipal de
Transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée régulière et constituée.***

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Madame Louise Boucher agit en qualité de secrétaire-trésorière.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions et/ou règlements concernant :
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 28 janvier 2010;
 - 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2009;
 - 1.3 Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2009;
 - 1.4 Résolution concernant le renouvellement du mandat à Société Gestrans pour la coordination du plan d'accessibilité;
 - 1.5 Résolution concernant le projet vente et perception – Société Gestrans;
 - 1.6 Résolution concernant l'installation du système OPUS dans le véhicule 59901;
 - 1.7 Résolution concernant l'affichage au Terminus Longueuil;
 - 1.8 Résolution concernant la suppression de l'arrêt à l'angle des rues Brassard/Périgny;
 - 1.9 Résolution concernant un remboursement demandé par madame Marielle Paquet;
 - 1.10 Résolution concernant l'augmentation de la marge de crédit;
 - 1.11 . Résolution concernant la politique « Annonce d'arrêt sur demande ».
2. Bienvenue aux usagers
3. Suivi de la réunion du 17 décembre 2009
 - 3.1 Suivi sur le dossier du centre de service et des points de vente.
4. La situation financière préliminaire au 31 décembre 2009.
5. Le rapport sur les opérations
6. Correspondance
Correspondance reçue :



- 6.1 Ville de Carignan – 2009-12-07 / réf. : Résolution no 09-12-466 – Projet d'entente intermunicipale – CIT CRC; Résolution no 09-12-487 – CIT CRC – Approbation du budget 2010;
- 6.2 Lemieux, Ryan & Associés – 2009-12-23 / réf. : Assurance responsabilité civile générale et excédentaire – Polices no : CMP81410154 & ULP81410155;
- 6.3 Ministère des Transports – 2010-01-06 / réf. : Deuxième avance de subvention – Projet d'acquisition d'un système intégré de vente et perception;
- 6.4 Ministère des Transports – 2010-01-07 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes – Ajustement final de la subvention à l'exploitation pour l'année 2008;
- 6.5 Cabinet de la ministre des Transports – 2010-01-13 / réf. : Accusé réception lettre du 21 décembre 2009 concernant l'entente intermunicipale du CIT CRC;
- 6.6 Véolia Transport – 2010-01-14 / réf. : Confirmation du solde du compte du CIT CRC;
- 6.7 Ville de Chambly – 2010-01-14 / réf. : Transmission de résolutions;
- 6.8 Monsieur Pierre Labranche – 2010-01-15 / réf. : Demande d'accès à des documents;

Correspondance envoyée :

- 6.9 Villes participantes – 2009-12-11 / réf. : Budget 2010 et Grille tarifaire 2010;
- 6.10 Ministère des transports – 2009-12-21 / réf. : Entente intermunicipale du CIT CRC;
- 6.11 Bélanger Sauvé, avocats – 2010-01-13 / réf. : Solde au compte au 31 décembre 2009;
- 6.12 Imagi Communication – 2010-01-13 / réf. : Confirmation des compensations 2009;
- 6.13 Ministère des transports – 2010-01-13 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2009;
- 6.14 Agence métropolitaine de transport – 2010-01-13 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2009;
- 6.15 Véolia – 2010-01-13 / réf. : Vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 – Solde de notre compte.

7. Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1
- 7.2
- 7.3

8. Varia :

- 8.1
- 8.2
- 8.3

9. Lieu et date de la prochaine assemblée régulière

10. Levée de l'assemblée.

1.1 2010-008 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 28 JANVIER 2010

Il est proposé par : Madame Louise Lavigne
Appuyée par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 28 janvier 2010, avec le retrait du point suivant :

- 1.8 Résolution concernant la suppression de l'arrêt à l'angle des rues Brassard/Périgny.

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée régulière du 28 janvier 2010, avec les ajouts suivants :



- 7.1 Avis de motion – Projet de règlement 01-2010 – Déplacement d'un arrêt;
- 7.2 Résolution concernant l'inventaire des équipements OPUS du CIT CRC;
- 7.3 Résolution concernant l'autorisation de signature de l'entente entre Marieville et le CIT CRC pour la fourniture d'un service de transport en commun;
- 8.1 Dépôt du calendrier de la révision du réseau du CIT CRC;
- 8.2 Dépôt du rapport de l'étude du CEGEP Édouard-Montpetit;
- 8.3 Suivi du dossier du système d'aide à l'exploitation.

ADOPTÉE

1.2 2010-009 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 17 DÉCEMBRE 2009

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
 Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
 Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 17 décembre 2009, tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2010-010 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2009

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, dépose une nouvelle liste et présente les comptes à payer pour le mois de décembre 2009.

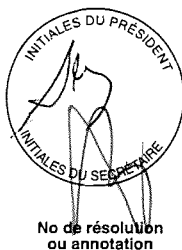
Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
 Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer, ci-après, pour le mois de décembre 2009 :



**LISTE DES COMPTES À PAYER
 MOIS DE DÉCEMBRE 2009**

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Décembre	Imprimerie Pierre Clermont Inc.	Correspondance	13544	1 243,88 \$		
Décembre	Imprimerie Pierre Clermont Inc.	CPE 2010	13546	268,64 \$	1 512,52 \$	2161
Décembre	Journal Chambly	Avis aux usagers	F-135895	141,09 \$		
Janvier	Journal Chambly	Avis Assemblée régulière 28 Janvier 2010	F-136335	54,18 \$	195,27 \$	2162
Décembre	Ville de Chambly	Dalles de béton	2009464	9 068,24 \$	9 068,24 \$	2163
Décembre	GEOMAP GIS	Publicité - Facture finale	FAC801-20091221	1 220,46 \$		
Décembre	GEOMAP GIS	Numérisation nouveau circuit	FAC802-20091221	496,65 \$	1 717,11 \$	2164
Janvier	Rogers Telecom Inc.	Liens OPUS Février 2010		365,72 \$	365,72 \$	2165
Décembre	M. Serge Gelin	Assemblée régulière du 17 décembre 2009	20091125	285,22 \$	285,22 \$	2166
Décembre	M. Patrick Marques	Assemblée régulière du 17 décembre 2009	20091125	148,16 \$	148,16 \$	2167
Décembre	M. Donald Pelchat	Assemblée régulière du 17 décembre 2009	20091125	148,16 \$	148,16 \$	2168
Décembre	M. Jacques Ladouceur	Assemblée régulière du 17 décembre 2009	20091125	148,16 \$	148,16 \$	2169
Décembre	Mme Louise Lavigne	Assemblée régulière du 17 décembre 2009	20091125	148,16 \$	148,16 \$	2170
ANNULER POUR AJUSTEMENT				0,00 \$	0,00 \$	2171
Décembre	Société Gestrans	Remboursement dépenses	FT-10600901	2 174,65 \$		
Décembre	Société Gestrans	Vente et perception	FT-10600908	11 287,50 \$		
Décembre	Société Gestrans	Contrat Taxi	FT-10600912	7 901,25 \$		
Décembre	Société Gestrans	Plan d'accessibilité	FT-10600917	5 474,44 \$		
Décembre	Société Gestrans	Entente CEGEP	FT-10600930	4 458,56 \$		
Décembre	Société Gestrans	Ententes diverses	FT-10600936	830,89 \$		
Janvier	Société Gestrans	Gestion - Janvier 2010	FT-10600937	25 165,20 \$		
Janvier	Société Gestrans	Site Internet Janvier 2010	FT-10600944	620,81 \$	57 913,30 \$	2172
Janvier	CARRA	Remise du mois de décembre 2009	2009-12-31	48,51 \$	48,51 \$	2173
Décembre	Taxi Chambly	Service T-19 Décembre 2009	2009-12-31	476,00 \$		
Décembre	Taxi Chambly	Service T-45 Décembre 2009	2009-12-31	1 054,00 \$	1 530,00 \$	2174
ANNULER				0,00 \$	0,00 \$	2175
Décembre	Véolia Transport	Service de décembre 2009	VT01-311209	351 874,30 \$		
Décembre	Véolia Transport	Ajustement du service de novembre	AJUST 20091130	39,64 \$	351 913,94 \$	2176



No de résolution
ou annotation

MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
Janvier	M. Serge Gelinis	Assemblée spéciale du 20 janvier 2010	20090120	283,97 \$	283,97 \$	2177
Janvier	M. Donald Pelchat	Assemblée spéciale du 20 janvier 2010	20090120	148,13 \$	148,13 \$	2178
Janvier	Mme Louise Lavigne	Assemblée spéciale du 20 janvier 2010	20090120	148,13 \$	148,13 \$	2179
Janvier	M. Steeves Demers	Assemblée spéciale du 20 janvier 2010	20090120	141,98 \$	141,98 \$	2180
Janvier	M. Patrick Marques	Assemblée spéciale du 20 janvier 2010	20090120	148,13 \$	148,13 \$	2181
TOTAL				426 012,81 \$	426 012,81 \$	

ADOPTÉE

1.4 2010-011 RÉSOLUTION CONCERNANT LE RENOUELEMENT DU MANDAT À SOCIÉTÉ GESTRANS POUR LA COORDINATION DU PLAN D'ACCESSIBILITÉ

CONSIDÉRANT le plan d'accessibilité 2008-2011 établi par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et adopté par la résolution 2008-048;

CONSIDÉRANT que la résolution 2009-053 mandatant Société Gestrans pour effectuer la coordination du plan d'accessibilité pour l'année 2009 et que le mandat doit être renouvelé annuellement jusqu'à la réalisation complète du plan d'action 2008-2011;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Société Gestrans datée du 20 janvier 2010;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette offre de service ont déjà été approuvés dans le budget 2010;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Louise Lavigne
Appuyée par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

De mandater Société Gestrans afin d'effectuer la coordination du plan d'accessibilité, à un taux horaire de 100 \$ de l'heure, pour un montant d'honoraire maximum de 5 000 \$ (excluant les taxes), renouvelable annuellement jusqu'à réalisation complète du plan d'action 2008-2011.

D'autoriser le président, à signer, pour et au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2010-012 RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROJET VENTE ET PERCEPTION – SOCIÉTÉ GESTRANS

CONSIDÉRANT que l'implantation et la mise en service du projet Vente & Perception demanderont plusieurs heures de travail;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet Vente & Perception ne sont pas incluses dans le contrat de Société Gestrans;

CONSIDÉRANT qu'une ressource additionnelle s'avère nécessaire pour le projet Vente & Perception;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette ressource additionnelle ont déjà été approuvés dans le budget 2010;

CONSIDÉRANT que les frais de cette ressource additionnelle seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et l'OMIT Ste-Julie, à parts égales;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité



D'accorder à Société Gestrans un montant annuel, pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, de 15 000 \$ (excluant les taxes) pour les frais de la ressource additionnelle pour l'implantation et la mise en service du projet Vente & Perception.

ADOPTÉE

1.6 2010-013 RÉSOLUTION CONCERNANT L'INSTALLATION DU SYSTÈME OPUS DANS LE VÉHICULE 59901

CONSIDÉRANT l'acquisition du véhicule 59901, dans le parc de véhicule du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, pour remplacer le véhicule 18801, qui a atteint son âge maximum, prévu au Contrat pour ce type de véhicule;

CONSIDÉRANT que le transfert du système pour la carte OPUS doit être effectué dans ce nouveau véhicule, soit le no 59901;

CONSIDÉRANT que les coûts pour le transfert du système OPUS sont de 3 909,82 \$ (incluant les taxes applicables) et seront facturés par l'Association des CIT;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter de payer, à l'Association des CIT, les coûts pour le transfert du système OPUS du véhicule 18801 au véhicule 59901, pour un montant maximum de 3 909,82 \$ (incluant les taxes applicables).

ADOPTÉE

1.7 2010-014 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AFFICHAGE AU TERMINUS LONGUEUIL

CONSIDÉRANT que l'Agence métropolitaine de transport a décidé de ne plus défrayer les frais pour l'affichage des horaires des différents AOT au terminus de Longueuil;

CONSIDÉRANT que chaque AOT devra faire produire des affiches avec leurs horaires pour installer au terminus de Longueuil;

CONSIDÉRANT que Société Gestrans s'occupera de faire produire les affiches pour les CIT Chambly-Richelieu-Carignan, Le Richelain, Roussillon et l'OMIT de Sainte-Julie et que les frais seront séparés entre les différents AOT mentionnés ci-dessus;

POUR CES MOTIFS :

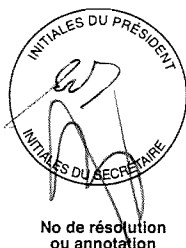
Il est proposé par : Madame Louise Lavigne
Appuyée par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la production d'affiche pour les horaires du CIT Chambly-Richelieu-Carignan pour le Terminus de Longueuil pour un montant maximum de 200 \$ (excluant les taxes applicables), incluant les frais d'infographie.

ADOPTÉE

1.8 RÉSOLUTION CONCERNANT LA SUPPRESSION DE L'ARRÊT À L'ANGLE DES RUES BRASSARD/PÉRIGNY

Ce point est retiré de l'ordre du jour.



1.9 2010-015 RÉSOLUTION CONCERNANT UN REMBOURSEMENT DEMANDÉ PAR MADAME MARIELLE PAQUET

CONSIDÉRANT que le 22 octobre 2009, madame Marielle Paquet a téléphoné au service à la clientèle, concernant un autobus qui ne serait pas passé à l'arrêt situé au coin de chemin de Chambly et rue Jacques-Cartier, près de l'hôpital Charles-Lemoyne;

CONSIDÉRANT que madame Paquet venait de subir des traitements médicaux importants, qu'elle était en état de panique et demandait une solution afin de retourner à son domicile, situé à Chambly;

CONSIDÉRANT que selon les informations obtenues ce soir-là, de madame Paquet et de son conjoint, par le représentant du service à la clientèle et ensuite par monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Société Gestrans, il a été conclu que l'autobus n'avait pas effectué l'arrêt prévu à l'horaire;

CONSIDÉRANT qu'il n'y avait plus d'autobus qui passaient par cet arrêt ce soir-là et que le conjoint de madame Paquet suggérait de faire prendre un taxi à son épouse et demandait que les frais soient remboursés par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC);

CONSIDÉRANT qu'un appel a été effectué à monsieur Normand Houle, qui était alors président du CIT CRC et que celui-ci, selon les informations obtenues et les circonstances particulières, a donné son accord verbal de rembourser les frais de taxi de madame Paquet;

CONSIDÉRANT qu'après vérification avec le transporteur, dans les jours qui ont suivi l'évènement, il a été établi que l'autobus était bien passé, mais que le chauffeur n'a pas embarqué madame Paquet, car celle-ci était de l'autre côté de la rue, à un arrêt du Réseau de transport de Longueuil (RTL);

CONSIDÉRANT que cette méprise de madame Paquet a été causée par l'absence de panneau d'arrêt du CIT CRC sur le territoire du RTL;

CONSIDÉRANT que le remboursement demandé pour les frais de taxi est de 35 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Louise Lavigne
Appuyée par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

Que madame Marielle Paquet soit remboursé pour les frais de taxi de 35 \$, pour le transport effectué le 22 octobre 2009, de l'arrêt situé au coin de chemin de Chambly et rue Jacques-Cartier jusqu'à son domicile à Chambly.

Que le Conseil a pris cette décision en considération des circonstances exceptionnelles de cet évènement.

Que le Conseil prendra des mesures afin que tous les arrêts du CIT CRC, même ceux situés hors territoire, soient bien identifiés.

ADOPTÉE

Le Conseil demande que le remboursement, qui sera envoyé à madame Murielle Paquette, soit accompagné d'une lettre explicative. Le Conseil demande également de préparer une résolution pour l'Agence métropolitaine de transport demandant d'installer des pastilles du CIT CRC aux arrêts situés hors territoire. Cette résolution sera adoptée lors de la prochaine assemblée du Conseil.

1.10 2010-016 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan détient le compte N° 30168-71661 au Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu Desjardins, incluant une marge de crédit de 200 000 \$;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé par le gestionnaire d'augmenter la marge de crédit, car les montants des subventions ne sont pas reçus régulièrement;

CONSIDÉRANT qu'il est suggéré d'augmenter la marge de crédit de 800 000 \$, pour un montant total de 1 000 000 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Louise Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la demande, auprès du Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu Desjardins, pour une augmentation de 800 000 \$ de la marge de crédit du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, ce qui totalisera la marge de crédit à 1 000 000 \$.

D'autoriser le président ainsi que la secrétaire-trésorière à signer tous les documents du Centre financier aux entreprises du Haut-Richelieu Desjardins concernant la demande d'augmentation de la marge de crédit du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

ADOPTÉE

1.11 2010-017 RÉSOLUTION CONCERNANT LA POLITIQUE « ANNONCE D'ARRÊT SUR DEMANDE »

CONSIDÉRANT le plan d'accessibilité 2008-2011 établi par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) et adopté par la résolution 2008-048;

CONSIDÉRANT le rapport déposé par Société Gestrans, en date du 26 novembre 2009, intitulé « Coordination plan de développement accès au réseau régulier aux personnes handicapées »;

CONSIDÉRANT que dans ledit rapport, il est édicté une procédure afin que les usagers avec déficience visuelle puissent demander au chauffeur de les aviser lors de l'arrivée de leur arrêt;

CONSIDÉRANT la politique sur la place réservée aux personnes à mobilité réduite, à proximité du chauffeur;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Louise Lavigne
Appuyée par : Monsieur Donald Pelchat
Et résolu à : L'unanimité

De mandater Société Gestrans afin d'élaborer une politique « Annonce d'arrêt sur demande », et de demander au transporteur de faire respecter ladite politique.

Que cette politique soit soumise à l'approbation du CIT CRC avant diffusion.

Que le manuel des politiques et règlements du CIT CRC soit revu en conséquence.

ADOPTÉE

2. BIENVENUE AUX USAGERS

Aucun usager n'est présent à l'assemblée.

3. SUIVI DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2009

Budget 2010

Les résolutions adoptant le budget 2010 du CIT Chambly-Richelieu-Carignan ont été reçues des villes de Carignan et Richelieu. La ville de Chambly doit adopter le budget 2010 du CIT lors de son assemblée du 2 février 2010.



Vérification des états financiers au 31 décembre 2009

La vérification des états financiers au 31 décembre 2009, du CIT Chambly-Richelieu-Carignan, sera effectuée par Raymond, Chabot, Grant, Thornton à partir de la semaine du 22 février 2010.

Service à la clientèle

Le service à la clientèle est maintenant ouvert de 7 h à 21 h, du lundi au vendredi et de 9 h à 17 h le samedi. Il y a beaucoup d'appels des points de vente.

Système OPUS

Madame Murielle Allatt, secrétaire-trésorière adjointe, est membre d'un comité de vérification des factures d'OPUS pour l'année 2009. Un rapport sera remis aux membres du Conseil lors d'une prochaine assemblée.

3.1 SUIVI SUR LE DOSSIER DU CENTRE DE SERVICE ET DES POINTS DE VENTE

Madame Murielle Allatt explique que l'équipement OPUS (Centre de service) a été récupéré au Centre Aquatique de Chambly. Plusieurs tentatives ont été effectuées, sans succès, afin de trouver un autre endroit pour installer le Centre de service.

Madame Allatt mentionne qu'avant la rentrée scolaire de septembre, Société Gestrans organisera un « blitz », pour l'émission de cartes privilèges, à plusieurs endroits dont au CEGEP Édouard-Montpetit.

4. SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2009

Madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière, présente la version préliminaire des états financiers du mois de décembre 2009. La version finale sera présentée après la vérification, par Raymond, Chabot, Grant, Thornton, des états financiers se terminant le 31 décembre 2009.

5. RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS

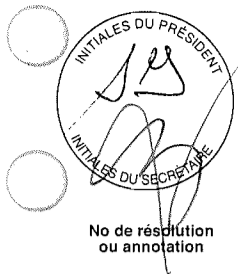
Monsieur Rolland Fernandez, représentant du transporteur, se joint à l'assemblée.

Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations chez Société Gestrans, présente le rapport sur les opérations du mois de décembre 2009.

Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique une diminution de 1,67 % pour décembre 2009 comparativement à décembre 2008. Pour l'année 2009, le tableau indique une diminution totale de 2,05 %. Les statistiques indiquent une augmentation de 4,64 % pour le circuit T19 (Île Goyer) et une diminution de 0,85 % pour le circuit T45 (St-Jean). Le tableau mensuel détaillé indique le nombre d'usagers par départ, afin de cibler les départs où il y a des gens debout ou les départs qui sont moins utilisés.

Pour les villes de Marieville et St-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2009), le tableau d'achalandage indique, pour l'année 2009, une diminution de 12,45 % pour Marieville, et une diminution de 24,29 % pour St-Mathias-sur-Richelieu.

Durant le mois de novembre 2009, les usagers ont déposé 18 plaintes concernant 15 événements différents et trois (3) demandes de service. Au total pour l'année 2009, 113 plaintes concernant 105 événements ont été déposées par les usagers.



Changement de véhicules Orions pour des Transcar

Le transporteur a décidé de changer quatre (4) véhicules Orion faisant partie du parc de véhicules du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC), pour quatre (4) véhicules Transcar faisant partie du parc de véhicules de l'OMIT Sainte-Julie.

Monsieur David Viannay explique que, selon la convention de transport, le transporteur peut changer les véhicules attribués au CIT CRC, sans le consentement de Conseil, pourvu que l'âge maximum des véhicules et l'âge moyen du parc de véhicules soient respectés.

Les membres du Conseil demandent à monsieur Rolland Fernandez d'expliquer cette décision du transporteur.

Monsieur Fernandez explique que Véolia possède deux (2) garages, un à Saint-Jean-sur-Richelieu (CIT CRC) et l'autre à Boucherville (OMIT Ste-Julie) et que cette décision a été prise afin de regrouper les véhicules de type Orion dans un garage et les véhicules de type Transcar dans l'autre garage et ainsi éviter l'inventaire des deux (2) types de véhicules dans chacun des garages. Étant donné que les mécaniciens du garage de Saint-Jean-sur-Richelieu ont une expertise dans les véhicules de type Transcar, ceux-ci ont tous été rapatriés au garage de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ces changements occasionneront des frais, pour la programmation de l'équipement OPUS, qui seront déboursés par Véolia. Monsieur David Viannay mentionne que la programmation de l'équipement OPUS a été demandée directement par le transporteur à l'Association des CIT (ACIT). Toutes demandes relatives aux équipements d'OPUS doivent transiger par Société Gestrans, car des formulaires doivent être complétés. Le Conseil demande au transporteur de respecter cette consigne.

Monsieur David Viannay mentionne qu'il y aura peut-être des frais à déboursier pour le CIT CRC d'environ 2 500 \$ concernant les travaux d'installation des véhicules de type Transcar qui prenait plus de temps que ceux du type Orion. Selon monsieur Fernandez, il serait peu probable que ces frais soient facturés au CIT CRC. Ces frais devraient être payés par l'OMIT Sainte-Julie, étant donné que les travaux ont eu lieu il y a plusieurs mois, lorsque les véhicules Transcar étaient attribués au parc de véhicule de l'OMIT Sainte-Julie.

Monsieur Serge Gélinas, président du CIT, demande que le Conseil soit avisé à l'avance lorsque le transporteur effectue des changements au parc de véhicule du CIT CRC.

Monsieur Rolland Fernandez quitte l'assemblée.

DOSSIER IMAGI

Un montage PowerPoint est présenté aux membres du Conseil par messieurs Daniel Chartrand et Marc Lévasseur d'Imagi. Les membres du Conseil posent plusieurs questions afin de bien comprendre le processus de vente de la publicité.

6. CORRESPONDANCE

Correspondance reçue :

- 6.1 Ville de Carignan – 2009-12-07 / réf. : Résolution no 09-12-466 – Projet d'entente intermunicipale – CIT CRC; Résolution no 09-12-487 – CIT CRC – Approbation du budget 2010;
- 6.2 Lemieux, Ryan & Associés – 2009-12-23 / réf. : Assurance responsabilité civile générale et excédentaire – Polices no : CMP81410154 & ULP81410155;
- 6.3 Ministère des Transports – 2010-01-06 / réf. : Deuxième avance de subvention – Projet d'acquisition d'un système intégré de vente et perception;
- 6.4 Ministère des Transports – 2010-01-07 / réf. : Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes – Ajustement final de la subvention à l'exploitation pour l'année 2008;



- 6.5 Cabinet de la ministre des Transports – 2010-01-13 / réf. : Accusé réception lettre du 21 décembre 2009 concernant l'entente intermunicipale du CIT CRC;
- 6.6 Véolia Transport – 2010-01-14 / réf. : Confirmation du solde du compte du CIT CRC;
- 6.7 Ville de Chambly – 2010-01-14 / réf. : Transmission de résolutions;
- 6.8 Monsieur Pierre Labranche – 2010-01-15 / réf. : Demande d'accès à des documents;

Correspondance envoyée :

- 6.9 Villes participantes – 2009-12-11 / réf. : Budget 2010 et Grille tarifaire 2010;
- 6.10 Ministère des transports – 2009-12-21 / réf. : Entente intermunicipale du CIT CRC;
- 6.11 Bélanger Sauvé, avocats – 2010-01-13 / réf. : Solde au compte au 31 décembre 2009;
- 6.12 Imagi Communication – 2010-01-13 / réf. : Confirmation des compensations 2009;
- 6.13 Ministère des transports – 2010-01-13 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2009;
- 6.14 Agence métropolitaine de transport – 2010-01-13 / réf. : Confirmation des compensations et des subventions 2009;
- 6.15 Véolia – 2010-01-13 / réf. : Vérification des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009 – Solde de notre compte.

7. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2010-018 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT 01-2010 – DÉPLACEMENT D'UN ARRÊT

Monsieur Patrick Marques, administrateur, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté le règlement numéro 01-2010 établissant le déplacement de l'arrêt situé au coin des rues Claude de Ramezay et Jeannotte pour le transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan. Un projet dudit règlement est également déposé. Demande est faite d'une dispense de lecture lors de l'adoption de ce règlement remis aux membres du Conseil présents, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. 19977, C.C-19).

Le Conseil accepte que des mesures transitoires soient prises en attente de l'adoption du règlement.

7.2 2010-019 RÉSOLUTION CONCERNANT L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS OPUS DU CIT CRC

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) a plusieurs équipements OPUS en réserve;

CONSIDÉRANT que l'Association des CIT désire monter un inventaire d'équipement OPUS afin de pouvoir les offrir à ses membres lorsque ceux-ci en font la demande;

CONSIDÉRANT que certains CIT ont besoin d'équipements OPUS qui pourraient être libérés par d'autres CIT qui les ont en réserve;

CONSIDÉRANT le tableau déposé au Conseil pour approbation concernant les équipements en réserve du CIT CRC;

POUR CES MOTIFS :



Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
 Appuyé par : Monsieur Donald Pelchat
 Et résolu à : L'unanimité

D'approuver les recommandations telles que spécifiées dans le tableau ci-joint.

ÉQUIPEMENTS OPUS

	Commandés	Installés	En réserve	Recommandations du conseil du CIT	Décision du CIT
Valideurs embarqués	31	25	6	2 véhicules nouveaux réseau et 2 véhicules en inventaire, reste 2 à vendre (6908,33\$ l'unité)	2 valideurs embarqués seront vendus
Centre de service fixe (CSF)	2	1	1	nous devrions le revendre (13777,09\$ l'unité)	1 CSF sera vendu
Centre de service portable (CSP)	1	1	0	ok	Aucun à vendre
Vérificateurs portables (PC)	1	1	0	faible utilisation	Aucun à vendre
Valideurs portables (VP)	3	3	0	nous conservons les trois et nous verrons dans le temps si l'un d'entre eux peut être vendu	Aucun à vendre
Terminaux Point de Vente (TPV)	11	9	2	nous conservons les 2 en réserve ou est ce que nous les vendons (2556,74\$ l'unité).	1 TPV sera vendu
Concentrateur fixe (DIF)	1	1	0	obligatoire	Aucun à vendre
Concentrateur portable (DIP)	1	1	0	formation effectuée le 27-01-2010	Aucun à vendre

ADOPTÉE

7.3 2010-020 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE MARIEVILLE ET LE CIT CRC POUR LA FOURNITURE D'UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN

CONSIDÉRANT que l'entente, pour la fourniture d'un service de transport en commun, entre la Ville de Marieville et le CIT Chambly-Richelieu-Carignan est renouvelable à chaque année;

CONSIDÉRANT le projet d'entente, pour l'année 2010, reçu de la Ville de Marieville, dûment vérifié et validé;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
 Appuyé de : Madame Louise Lavigne
 Et résolu à : L'unanimité

D'accepter l'entente, pour la fourniture d'un service de transport en commun pour l'année 2010, telle que proposée par la Ville de Marieville.

D'autoriser monsieur Serge Gélinas, président et madame Louise Boucher, secrétaire-trésorière à signer les documents relatifs à cette entente.

De spécifier dans la lettre accompagnant l'entente signée que Marieville devra traiter les demandes de service de leurs citoyens.

ADOPTÉE

8. VARIA

8.1 DÉPÔT DU CALENDRIER DE LA RÉVISION DU RÉSEAU DU CIT CRC

Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations de Société Gestrans, dépose et explique le calendrier des activités reliées à la révision du réseau du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

8.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ÉTUDE DU CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

Monsieur Jacques Deslauriers dépose le rapport sur l'étude du CEGEP Édouard-Montpetit concernant les mesures incitatives sur la tarification des différentes sociétés de transport et CIT du Québec. Ce rapport sera discuté à la prochaine assemblée afin de prendre les décisions nécessaires.



8.3 SUIVI DU DOSSIER DU SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION

Un résumé de la dernière rencontre des partenaires concernant le dossier du SAE est effectué par messieurs Serge Gélinas et Jacques Deslauriers. Une offre de service a été demandée à Dessau concernant la prochaine étape du dossier. La prochaine rencontre des partenaires aura lieu le 1^{er} février 2010.

9. 2010-021 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Louise Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée régulière le 18 février 2010 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Carignan.


ADOPTÉE

10. 2010-022 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Donald Pelchat
Appuyé par : Madame Louise Lavigne
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée à 21h05.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Louise Boucher
Secrétaire-trésorière